



Obligation de coudre l'homologation ece sur le produit

Par **BIGLUTTE**, le **22/06/2010** à **14:13**

Bonjour,

J'ai acheté ce mois-ci un régulateur de ceinture automobile pour mon enfant qui promet un meilleur confort et une meilleure sécurité. Sur l'emballage figure l'étiquette : "CRASH TESTED to European Standard ECE R44/03". Mais ce label n'est pas présent sur le produit même.

Est-ce légal ? Dois-je rapporter ce produit en magasin ?

Cordialement.